

Avis d'appel d'offres

Propriétaire : Ville de Saint-Césaire
1111, avenue Saint-Paul
Saint-Césaire (Québec) J0L 1T0

Objet : "Appel d'offres AO / 2018-10-343A Travaux de démolition complète de l'Aréna Guy-Nadeau et du garage OU Travaux de démolition de l'Aréna Guy-Nadeau (sans le garage)" à Ville de Saint-Césaire

La Ville de Saint-Césaire demande des soumissions pour des travaux qui consistent à la démolition complète de l'Aréna et du garage (Option 1) ou de la démolition de l'Aréna Guy-Nadeau, sans démolir le garage (Option 2).

Le chargé de projet nommé par la Ville est Shellex Groupe Conseil Inc., lequel a préparé le présent projet n° 3333-18.

La Ville désire réaliser les travaux en 2019. Les travaux doivent débuter 5 jours ouvrables après l'ordre de la Ville.

Pour être admis à soumissionner, tout soumissionnaire intéressé doit se procurer les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres (SÉAO) à l'adresse électronique www.seao.ca à compter du 23 janvier 2019.

Chaque soumission doit être présentée, en deux (2) exemplaires clairement identifiés "Original" et "Copie", sous enveloppe cachetée avec le nom et les coordonnées du soumissionnaire et être adressée au Service du Greffe, 1111, avenue Saint-Paul, Saint-Césaire (Qc) J0L 1T0. L'inscription suivante doit aussi apparaître sur l'enveloppe cachetée : « AO / 2018-10-343A – Travaux de démolition de l'Aréna Guy-Nadeau et du garage OU Travaux de démolition de l'Aréna Guy-Nadeau (sans le garage) ».

Les soumissions doivent être déposées physiquement au service du Greffe de la Ville de Saint-Césaire, à l'adresse mentionnée précédemment, avant 10 h 00, heure de l'Hôtel de Ville, le jeudi, 7 février 2019. Les soumissions seront ouvertes publiquement, au même lieu et au même jour, à compter de 10 h 00.

Pour toutes questions et communication d'ordre technique dans le cadre de cet appel d'offres, les soumissionnaires doivent **obligatoirement** procéder par courriel auprès de M. Guy Patenaude, directeur du service des Loisirs, Culture et Vie communautaire de la Ville de Saint-Césaire à l'adresse : guy.patenaude@ville.saint-cesaire.qc.ca. Pour les questions et communications d'ordre administratif, les soumissionnaires procèdent obligatoirement par courriel à l'adresse : service.greffe@ville.saint-cesaire.qc.ca.

Le projet qui fait l'objet du présent appel d'offres doit être conforme à tous les codes, lois et règlements applicables.

La Ville de Saint-Césaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et elle n'encourt aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Donné à Saint-Césaire, le 17 janvier 2019.

M^e Isabelle François
Directrice générale et greffière